



POMME DE TERRE

Fiche filière

À retenir

8,7 millions de tonnes récoltées (plants y compris)
3^e producteur européen
1^{er} exportateur mondial en frais
+ 513 millions d'euros de balance commerciale



ORGANISATION

Le secteur de la pomme de terre en France se segmente en différentes filières ayant leur propre organisation :

- La filière plant de pommes de terre qui est représentée par la FN3PT (Fédération nationale des producteurs de plants de pomme de terre).
- La filière pomme de terre de consommation en frais qui regroupe la pomme de terre de conservation, la pomme de terre de demi-saison, ainsi que la pomme de terre nouvelle ou primeur. Cette filière est représentée par le CNIPT (Comité interprofessionnel de la pomme de terre) et la production est orientée vers le marché du frais.
- La filière féculé qui est représentée par le GIPT (Groupement interprofessionnel de la pomme de terre transformée). Le secteur féculé a longtemps fait l'objet d'une Organisation commune de Marché en Europe avec des outils de gestion du marché (prix minimum, contingents, primes aux producteurs, aux féculiers...). Ces dispositions réglementaires ont pris fin en 2012. La filière française a, depuis, mis en place un cadre contractuel renforcé pour gérer les conditions générales d'achat des pommes de terre destinées à l'industrie de la féculerie, au travers d'un accord interprofessionnel.
- La filière pomme de terre transformée qui est également représentée par le GIPT, dont la production se destine aux industries (frites surgelées, chips, purées déshydratées, etc.).



PRODUCTION

En 2020 :

- 8 500 exploitations produisent des pommes de terre
- 214 500 ha cultivés (y compris plants)
- 8,7 millions de tonnes récoltées
 - dont 772 000 tonnes de plants certifiés et dessus de plants
 - dont 881 000 tonnes de féculeries
 - dont 256 000 tonnes de nouvelles ou primeurs
 - dont 6 761 000 tonnes de conservation et demi-saison

La France est en 2020 le 3^e producteur de l'Union européenne à 27, derrière l'Allemagne et la Pologne.



TRANSFORMATION

- Produits transformés à base de pomme de terre
L'approvisionnement des usines françaises sur la campagne 2019/20 s'élève à 1 166 000 tonnes de pommes de terre dont :
 - 924 000 tonnes produites sous contrat,
 - 97 000 tonnes achetées sur le marché libre
 - 145 000 tonnes importées

• Féculé de pomme de terre
Sur la campagne 2019/20, on dénombre 1 490 producteurs sous contrat ; une livraison d'un volume autour de 1,2 million de tonnes de pommes de terre pour les deux usines françaises qui fabriquent 196 000 tonnes de féculé. En 2019, la féculé native est utilisée à 70 % par l'industrie agro-alimentaire, 24 % par la papeterie/cartonnerie et 6 % par la chimie/pharmacie.

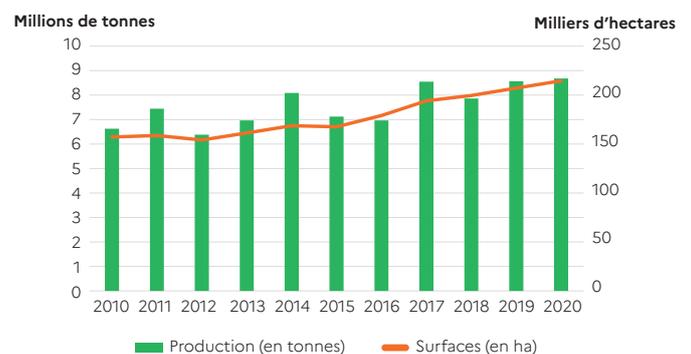


CHIFFRES D'AFFAIRES

En 2020, le chiffre d'affaires de la production de pomme de terre s'élève à 3,97 milliards d'euros.

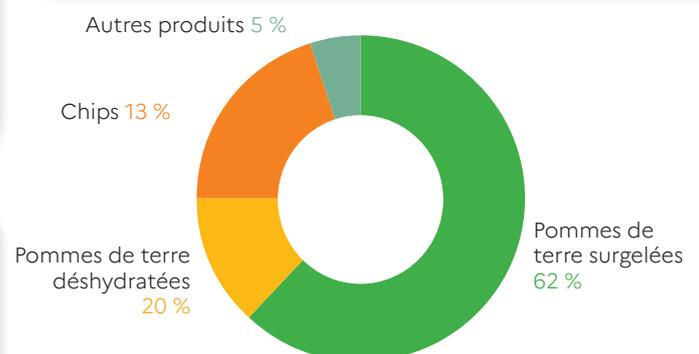
Source : Compte de l'agriculture 2020 - Insee

Surfaces et volumes de production de pommes de terre en France



Source : CNIPT, Agreste, Eurostat

Répartition des tonnages valorisés de pommes de terre transformées – campagne 2019/20



Source : GIPT



CONSOMMATION

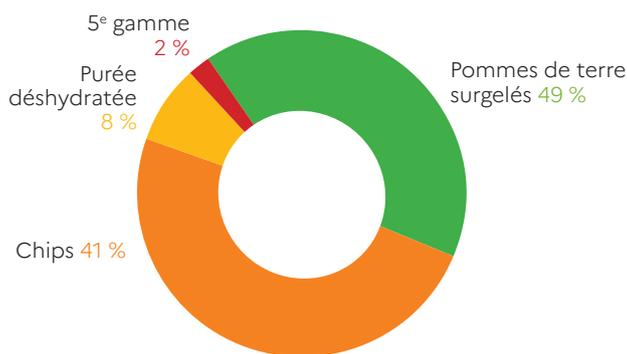
- Dans le contexte particulier de 2020, les achats de pommes de terre à l'état frais des français pour leur consommation à domicile a augmenté et représente 27 kg/an/ménage pour environ 30 € dépensés. La pomme de terre à l'état frais est consommée par 94 % des français.
- En ce qui concerne les pommes de terre transformées, les dépenses des français pour leur consommation à domicile est de 34 €. La pomme de terre transformée est consommée par 95 % des français.
- Les achats pour la consommation en restauration hors domicile s'élèvent à environ 474 milliers de tonnes (dont 19,4 % pour la pomme de terre fraîche, 60,5 % pour la pomme de terre transformée, 16,5 % pour la pomme de terre surgelée et 3,5 % pour la féculé).
- Sur la campagne 2019/20, pour les produits transformés à base de pomme de terre, la consommation apparente des Français s'est élevée à environ 2 millions de tonnes en équivalent pomme de terre fraîche.



ÉCHANGES

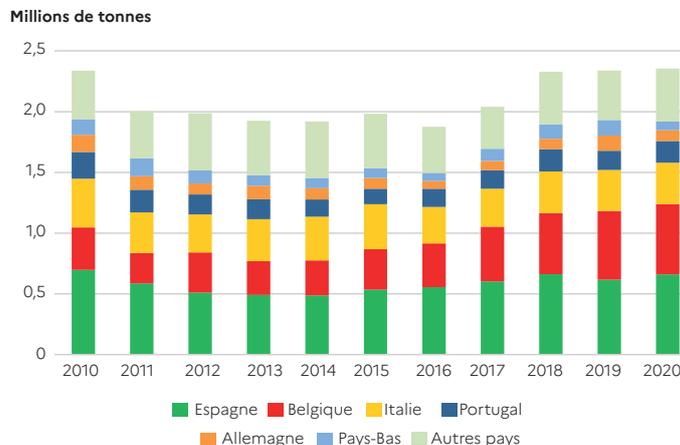
- Excédent de + 513 millions d'euros pour les pommes de terre à l'état frais (plants y compris) sur l'année 2020
- Déficit de - 325 millions d'euros pour les produits transformés à base de pomme de terre en 2020
- La France est le 1^{er} exportateur mondial en volume de pomme de terre fraîche avec 2,35 millions de tonnes exportées en 2020 et le 2^e en valeur avec 602 millions d'euros. Cette très bonne performance à l'export s'explique en partie par la qualité de la production française qui répond aux standards de commercialisation de l'Europe (lavabilité, calibrage, conservation...) aussi bien pour le marché du frais que pour les industries (notamment belges et néerlandaises qui s'approvisionnent en France).
- Le plant de pomme de terre français s'exporte également très bien (2^e exportateur mondial derrière les Pays-Bas avec 188 000 tonnes de plant exporté) que ce soit au sein de l'UE (Belgique, Pays-Bas, Espagne) ou vers les pays tiers (Tunisie, Égypte).
- La France est le 4^e exportateur européen et le 7^e exportateur mondial de pomme de terre transformée en 2020 en valeur. La France a importé près 1,5 million de tonnes de pomme de terre transformées (en équivalent pomme de terre fraîche) en 2020 pour près de 679 millions d'euros (hors féculé).
- La France exporte ses volumes en frais quasi-exclusivement vers l'UE : 96 % des volumes de pommes de terre primeur, 99 % des pommes de terre féculière, 92 % des pommes de terre de conservation. En revanche, elle exporte seulement 44 % des plants de pommes de terre vers l'UE et 56 % vers les pays tiers (principalement vers la Tunisie, l'Égypte et le Mali).

Répartition des achats des ménages pour les produits transformés à base de pommes de terre en 2020 (en sommes dépensées)



Source : Panel Kantar pour FranceAgriMer, CNIPT, GIPT

Exportations françaises de pommes de terre à l'état frais (plants compris) par destination en tonnes



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor/Douane française, Veille Concurrentielle Pomme de Terre 2019



PRINCIPAUX MARCHÉS À L'EXPORT DE POMMES DE TERRE À L'ÉTAT FRAIS* EN 2020



EUROPE 92 %

Espagne, Belgique, Italie, Portugal, Allemagne, Pays-Bas

AFRIQUE 3 %

Tunisie, Égypte, Mali, Sénégal, Lybie, Algérie

PROCHE ET MOYEN-ORIENT ET ASIE 2 %

Arabie Saoudite, Irak, Émirats arabes unis, Jordanie

*Pomme de terre à l'état frais : de conservation, primeur, féculière, plants de pomme de terre

Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor